

Captages protégés, Eau potable préservée !



APPEL A PROJETS

« Collectivités et captages »

10 novembre 2015



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CHARLEVILLE-MEZIERES / SEDAN (CACMS)

Présentation générale et contexte

La collectivité regroupe 65 communes, soit 130 000 habitants, et dispose de la compétence eau potable. 14 captages du territoire sont dégradés.

Deux captages font aujourd'hui l'objet d'une étude de définition d'un plan d'actions de lutte contre les pollutions diffuses communs :

- 0 source de Mauru à Cheveuges (pesticides) ;
- 0 source Les Vauselles à Villers sur Bar (nitrates et pesticides).

Des actions classiques d'amélioration de la fertilisation ont été menées dans les années 90 permettant une amélioration du paramètre nitrates, qui est reparti à la hausse depuis 2007. La problématique pesticides est devenue importante avec des dépassements réguliers des normes pour les deux captages.

La CACMS souhaite étudier sur ces 2 captages la faisabilité de développer des programmes de reconquête des ressources allant au-delà des actions classiques inscrites aux plans d'action, en lançant des études sur l'allongement des rotations visant l'autonomie alimentaire des élevages, la recherche de nouvelles productions, les possibilités d'échanges fonciers, l'étude socio-économique des exploitations. Le territoire a été choisi en fonction des atouts suivant :

- 0 rédaction du plan d'actions en cours ;
- 0 des acteurs agricoles impliqués et conscients de leur rôle dans la reconquête de la qualité de l'eau ;
- 0 des types d'exploitation permettant le développement de nouveaux systèmes : la majorité des exploitations sont en polyculture / élevage bovin (2/3 de producteurs laitiers), ouvrant des perspectives de réflexion autour de la production de cultures fourragères, sur l'autonomie alimentaire et la conversion en bio.

Cette démarche servira d'exemple sur lequel s'appuyer pour les captages Grenelle dont les études doivent être lancées en septembre 2015 (sources d'Aubigny-les-Pothées et sources de Guignicourt-sur-Vence).

Description du projet

Plusieurs axes d'étude sont envisagés :

Allongement des rotations et diversification fourragère

Etude de faisabilité agronomique et technico-économique, recherche de gammes fourragères adaptées au contexte, réflexion visant à l'autonomie alimentaire des élevages.

Développement de nouvelles productions et recherche des débouchés

Etude de la filière « chanvre », recherche de nouvelles productions (sorgho, lupin, féverole, ...).

Captages protégés, Eau potable préservée !



Approche foncière

Etude de faisabilité foncière d'échange de parcelles pour maintenir et / ou relocaliser les surfaces en prairie à proximité du captage.

Agriculture biologique

Diagnostic de conversion à l'AB, étude des débouchés (restauration collective).

L'animation sera assurée par le service Gestion qualitative des eaux et protection du milieu naturel de la Direction de l'eau et de l'assainissement de la communauté d'agglomération Charleville-Mézières / Sedan.

Points forts

- 0 Démarche ambitieuse portée par une collectivité disposant de nombreuses compétences, fort potentiel de dynamique territoriale ;
- 0 Bonne exemplarité et reproductibilité ;
- 0 La démarche vise à trouver des solutions efficaces et pérennes.

Avancement du projet

- 0 Nécessite de définir le cahier des charges des études, de mobiliser les acteurs et d'affiner les coûts estimatifs.

**Coût du projet : 78 000 €
dont 23 000 € d'animation et 55 000 € d'études**